



## Tennis Club Saint Louis de Poissy

F.F.T - Ligue des Yvelines  
N° 38-78-0222  
N° Siret : 31 827 512 000 026

Poissy, le 5 mai 2020

### Objet : PLAN DE REPRISE DU TENNIS AU TENNIS CLUB SAINT LOUIS POISSY

Chers Adhérents,

Suite aux annonces du Ministère des sports et de la Fédération Française de tennis, nous avons le plaisir de vous annoncer la **réouverture du Tennis Club Saint Louis Poissy à partir du 11 mai 2020**.

Plusieurs mesures permettant une reprise de la pratique du tennis ont été prises en concertation avec le Ministère des Sports, la FFT, la Ville de Poissy et le TCSLP :

- **La pratique du tennis en jeu libre (en simple) est possible selon des consignes très précises (voir plus bas).**
- **Seuls les terrains en extérieur sont ouverts**
- **La pratique du double n'est pas autorisée**
- **Les cours collectifs (enfants et adultes) ne sont pas autorisés**

Par conséquent et jusqu'à nouvel ordre, nous ne pourrons pas reprendre les cours de tennis mais nous mettons en place une organisation spécifique pour permettre le jeu libre.

Des modalités particulières pour les joueurs adultes ayant souscrits à une formule d'enseignement leur permettront de venir jouer sur leurs créneaux habituels d'enseignement – voir consignes spécifiques plus bas.

**Deux séances FACEBOOK LIVE du comité du TCSLP sont programmées le vendredi 8 mai à 11H et à 18H pour répondre à toutes vos questions avant la reprise du 11 mai. Il suffit de vous connecter sur le live et de poser vos questions dans la partie commentaires.**

#### **Préambule concernant l'accès au Stade Léo Lagrange et la pratique du jeu libre :**

Sur décision de la Ville de Poissy et de la préfecture, le Stade Léo Lagrange restera fermé au grand public (le portail à l'entrée du stade sera donc fermé à clé) ce qui nécessite pour le TCSLP **d'organiser une permanence au stade via son comité et ses salariés pour ouvrir le portail aux joueurs à chaque réservation**. Par conséquent, **nous ne pourrons pas permettre l'accès aux terrains en permanence**. En aucun cas, les clés du portail ne seront remises à des joueurs hors comité du TCSLP.

Vous trouverez ci-dessous un planning, pour la semaine du 11 mai, des heures et journées où vous pourrez réserver un terrain pour une heure maximum. Chaque semaine, nous vous enverrons le planning d'ouverture des terrains. Ce planning est susceptible d'évoluer selon nos disponibilités, n'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur Ten'up pour consulter les créneaux disponibles.

Sur **l'application Ten'Up** vous pourrez consulter et réserver les courts selon les créneaux disponibles. Inutile de venir sans réservation au stade, nous ne pourrions pas vous ouvrir (le gardien

**TCSLP - Stade Léo Lagrange**

8 rue du Stade – 78300 Poissy - Tél : 01 39 11 50 74 - Email : tclsp@tennispoissy.com - www.tennispoissy.com



## Tennis Club Saint Louis de Poissy

F.F.T - Ligue des Yvelines  
N° 38-78-0222  
N° Siret : 31 827 512 000 026

du stade a pour consigne de n'ouvrir à personne) **Vous ne pourrez venir que sur réservation saisie sur Ten'Up**. Nous contrôlerons les identités selon les réservations enregistrées.

D'ores et déjà, voici **les horaires et jours d'ouvertures pour le jeu libre pour la semaine du 11 mai** :

- Lundi 11 mai de 17h à 19h
- Mercredi 13 mai de 10 à 16h
- Vendredi 15 mai de 16h à 20h
- Samedi 16 mai de 10h à 18h
- Dimanche 17 mai 9h à 12h et 14h à 20h

A ces horaires, s'ajouteront toutes les séances d'enseignement adultes le soir en semaine du lundi au jeudi de 19h à 22h, permettant aux joueurs concernés de venir jouer sur leurs créneaux habituels d'enseignement. (Voir consignes plus bas)

**Important** : comme seuls les terrains extérieurs sont ouverts, en cas de pluie, l'accès aux terrains sera fermé. Les terrains extérieurs 1, 5, 6 (claytech) et 7,8 (béton poreux) seront ouverts. Les terrains 3,4 et 5 (terre battue naturelle) seront mis en service dans les prochaines semaines. Ceci permettra de faire jouer en simultanée au maximum 16 joueurs (2 joueurs par terrain).

### Formulaire de reprise d'activité à signer par chaque joueur

**Chaque joueur qui viendra jouer devra envoyer par mail le formulaire de reprise d'activité.**

Le formulaire de reprise d'activité définit les conditions auxquelles son signataire peut accéder aux installations de son club dans le contexte de sortie du confinement instauré en raison de la crise sanitaire COVID-19. Cette possibilité d'accès et les engagements pris par la signature de ce formulaire sont exclusivement réservés aux membres du club titulaires d'une licence en cours de validité à l'exclusion de toute autre personne.

Il atteste avoir été informé que le Club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion du Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle :

- *Il reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection le Club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;*
- *Il s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte sportive du Club, notamment en respectant les gestes barrière ci-après rappelés ;*
- *Il s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des sports ;*
- *Il s'engage également à respecter les obligations édictées par la Fédération Française de Tennis pour aménager la pratique du tennis en Club ainsi que les modalités mises en place par le Club pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle. Ces obligations fédérales sont consignées dans le « Protocole de sortie de confinement de la FFT dans les clubs » annexé au présent formulaire.*

**Le formulaire est joint à ce mail et disponible sur notre site internet. Merci de l'imprimer, le signer et nous le renvoyer avant de venir jouer par mail à l'adresse suivante [tclsp@tennispoissy.com](mailto:tclsp@tennispoissy.com)**

**TCSLP - Stade Léo Lagrange**

8 rue du Stade – 78300 Poissy - Tél : 01 39 11 50 74 - Email : [tclsp@tennispoissy.com](mailto:tclsp@tennispoissy.com) - [www.tennispoissy.com](http://www.tennispoissy.com)



## Tennis Club Saint Louis de Poissy

F.F.T - Ligue des Yvelines

N° 38-78-0222

N° Siret : 31 827 512 000 026

### Mode opératoire pour aller jouer – Mode jeu libre

1. **Je réserve sur Ten'up mon terrain et l'horaire de ma partie.** Regarder les créneaux libres et ouverts à la réservation sur l'application Ten'up (comme vous avez l'habitude de faire).

Consignes :

- Seuls les joueurs membre du TCSLP peuvent venir jouer.
  - Uniquement 2 joueurs autorisés par terrain. (Le jeu en double est interdit).
  - Aucun accompagnant de joueur est autorisé sur le stade et les terrains.
  - Les enfants (adolescents) autonomes sont autorisés à venir jouer.
  - Un parent et un enfant peuvent venir jouer ensemble.
2. **Le jour de ma réservation, j'arrive au minimum 5 min avant le début de ma réservation** devant l'entrée du stade Léo Lagrange (8 rue du stade). Je suis muni de ma licence et je dois arriver en tenue de tennis et avec mon matériel (Raquette, balles, serviette, bouteille eau, gel hydro alcoolique et gants).
    - **Je patiente qu'un responsable du club (membre du comité ou enseignant) vienne ouvrir le portail à l'entrée du stade en respectant les distanciations sociales avec les autres joueurs qui attendent.** Je me rends directement à tour de rôle sur le terrain réservé en respectant le sens de circulation dans le stade et les gestes barrières avec mon partenaire de tennis et le membre du TCSLP.
    - Avant de jouer, les joueurs doivent **se laver les mains ou utiliser du gel hydro alcoolique** mis à disposition par le club ou que le joueur a apporté.
  3. **Sur le court**, les joueurs doivent **nettoyer le banc avant et après la partie** avec du détergent-désinfectant et du papier jetable mis à disposition par le club.
    - Il est demandé **d'utiliser des balles différenciées**, de marque différente ou porteuse d'un signe distinctif pour chaque joueur.
    - Chaque joueur servira uniquement avec ses balles marquées.
    - Les **règles de distanciation sociale** minimum de 2 mètres doivent être respectées, y compris entre les bancs sur le court. Au changement de côté les joueurs passent de part et d'autre du filet pour ne pas se croiser. Pas de poignée de main à la fin de la partie.
  4. **5 min avant la fin de ma partie (1h maximum), Je nettoie le court, le banc et passe le filet en prenant des gants ou en utilisant ma serviette, et range mes affaires. Je me dirige vers la sortie selon le sens de circulation dans le stade et attend le référent du TCSLP** (membre du comité ou enseignant) pour me faire sortir du stade. Vous êtes susceptibles de croiser d'autres joueurs qui viennent jouer après vous. Merci de respecter encore une fois les distanciations sociales et les gestes barrières.



## Tennis Club Saint Louis de Poissy

F.F.T - Ligue des Yvelines

N° 38-78-0222

N° Siret : 31 827 512 000 026

### Mode opératoire pour les joueurs disposant d'une formule d'enseignement TCSLP

Le TCSLP vous permet de venir jouer sur le créneau de votre cours de tennis habituel. Le mode opératoire et les consignes sont les mêmes qu'en jeu libre (2 joueurs par terrain). Merci de venir avec vos balles marquées (en cas d'oubli nous pourrions, exceptionnellement, vous donner 2 balles personnelles).

Pour les joueurs ayant souscrits à des séances d'1h30, ces séances seront réduites à 1h pour faciliter la logistique des cours.

Les enseignants assureront une présence sur les créneaux des cours collectifs et dirigeront les séances à distance en vous proposant des consignes de jeu et d'entraînement à distance. Ces consignes seront également affichées sur les terrains.

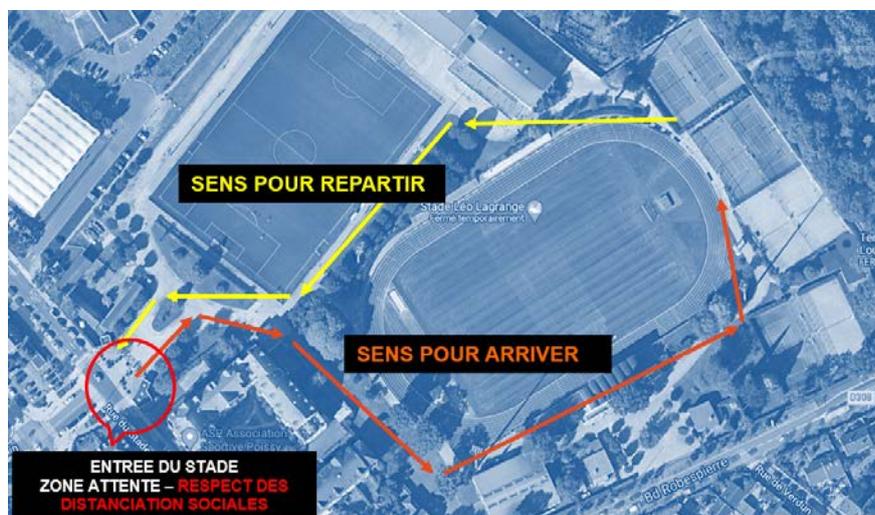
### IMPORTANT :

Le TCSLP a **disposé les bancs des terrains pour permettre l'application des mesures de distanciation** selon les recommandations de la FFT et du ministère des Sports. Nous vous remercions de ne pas changer la disposition du matériel sur les courts.

Par ailleurs, nous avons mis en place **un affichage rappelant les règles de la pratique du tennis et les gestes barrières** sur tous les courts.

Enfin, **le TCSLP a disposé sur chaque court, une caisse contenant un spray désinfectant, de l'essuie tout et du gel hydro alcoolique**. Les joueurs pourront utiliser ce matériel pour appliquer les règles ci-dessus. Il va de soi que ce matériel doit rester en place et qu'en cas de vol, nous porterions plainte et le joueur serait exclu du TCSLP. (Pour rappel, le stade est équipé de vidéo surveillance). Le comité et les salariés du TCSLP porteront un masque sur les heures d'ouvertures.

Plan d'accès au stade et circuit de circulation au sein du stade :



**TCSLP - Stade Léo Lagrange**

8 rue du Stade – 78300 Poissy - Tél : 01 39 11 50 74 - Email : tcslp@tennispoissy.com - www.tennispoissy.com



## Tennis Club Saint Louis de Poissy

F.F.T - Ligue des Yvelines

N° 38-78-0222

N° Siret : 31 827 512 000 026

**Le respect des timings et de cette procédure permettra à chacun pratiquer le tennis. Les enseignants et les membres du comité du TCSLP prendront sur leur temps personnel et bénévolement pour permettre l'accès aux terrains de tennis aux adhérents du TCSLP.**

En aucun cas, il ne sera possible de prolonger l'heure de réservation. Il est indispensable de respecter les horaires d'arrivée et de départ. **En cas de retard, nous ne pourrons pas vous faire rentrer.**

**Il est strictement interdit d'appeler le gardien du stade. Ce n'est pas son travail de contrôler les accès au tennis.**

**Il est essentiel que chacun applique scrupuleusement les consignes. Si certains joueurs ne respectent pas les consignes, ils seront interdits d'accès au stade et n'auront plus d'accès à la plateforme de réservation Ten'up. Par défaut, chaque adhérent au TCSLP s'engage à respecter les consignes transmises.**

**A noter que le club house sera fermé aux joueurs, seuls les membres du comité du TCSLP et des salariés sont autorisés à y pénétrer. Les toilettes sur l'ensemble des installations du stade seront fermées et non accessibles.**

Julien Combaret, président du TCSLP est le référent Covid-19 au sein du TCSLP

### **Documents joints à ce mail :**

- Règles de la pratique du tennis au sein du TCSLP
- Formulaire FFT de reprise d'activité à signer
- Documents FFT des consignes de la pratique du tennis
- Affiche FFT des consignes de la pratique du tennis
- Rappel des gestes barrières
- Mail du TCSLP reprenant toutes les mesures

**Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire par mail : [tcslp@tennispoissy.com](mailto:tcslp@tennispoissy.com) ou par téléphone au 01 39 11 50 74**